

Association Syndicale Libre

des Propriétaires du Domaine du Bois de Chartres

Compte-rendu du :

Syndicat de l'ASL

des propriétaires du domaine du bois de Chartres

Réunions des 21/08/2012, 29/10/2012 et 20/11/2012 au club-house du domaine

Domaine du Bois de Chartres

Réf: CRSv2012-4

<u>Présents</u>: Michel REDON, Président, - Patrick LAGUIONIE, Secrétaire— Jean-Paul MARTIAL, Trésorier —, Franck DANIEL, Syndic - Franck TODERO, Syndic - Patrice VANNESSON, syndic.

1. Piscines

Quelques problèmes de comportements ont été relevés : nombre d'invités excessif ou invités sans la présence du propriétaire ; manquement au règlement intérieur (obligation d'un maillot de bain sans sous vêtements !)... Un filet d'hivernage a été acheté pour le petit bain (450€), comme pour le grand bain cette solution permettra l'oxygénation de l'eau tout en empêchant les feuilles d'y tomber.

Les bains sont mis en hivernage actif depuis octobre : les 4 pompes tournent entre 6 et 8 h du matin. Le surpresseur du robot donne des signes d'usure et devra être changé (env. 350€ + main d'œuvre) Le Syndicat prévoit de terminer l'aménagement des plages des piscines sur l'exercice budgétaire 2013 en couvrant l'espace dit « du triangle d'herbe » d'un dallage en bois surhaussé. Il faudra également prévoir de rehausser le grillage côté barbecue afin qu'il n'y ait pas d'intrusions nocturnes.

2. Voirie

Grâce à la ténacité de Michel REDON et Patrice VANNESSON, le dossier constituant l'acte authentique de transfert a été remis au conservateur des Hypothèques. Celui-ci après l'avoir vérifié l'a enregistré. La voirie est donc administrativement et juridiquement propriété de la commune de Targon. Vingt-cinq ans après les premières négociations avec la municipalité, le dossier est enfin bouclé. La commune est propriétaire de la voirie jusqu'en limite de propriété (route, bas-côtés et fossés inclus). La route a été goudronnée, réparée depuis... La suite des travaux devrait avoir lieu en 2013 pour le reste de la route. La municipalité assurera deux tontes sur sa voirie qui viendront en complément de celles assurées par Garonne Paysage qui reverra son devis à la baisse. Il a été demandé à la mairie de proposer la réfection prioritaire de l'adduction d'eau du domaine. Celle-ci devrait être mise au budget du syndicat des eaux en 2013. Les travaux concerneraient la partie fragilisée, soit la tranche 1: de l'entrée Nord à l'abribus.

3. Le Bois

Les travaux forestiers dans le parc à chèvres sont terminés. Le terrain a été dessouché. Les souches ont été stockées pour la plupart en fond de parcelle, quelques unes ont été enterrées. La mare a été nettoyée. Une journée de travaux spécifique est prévue le 1^{er} décembre afin de parfaire ces travaux (ramassage de bois morts, petites coupes, pose de main-courante sur les escaliers...). Lors de la réunion du 17/11, les propriétaires qui entretiennent le Bois ont décidé de continuer la coupe dans le fond du parc à chèvre jusqu'en limite de propriété indivise. Le Syndicat réfléchit à la possibilité de faire intervenir l'entreprise Cluzeau ponctuellement sur des travaux forestiers d'entretien.

4. Assurances

Le Syndicat a décidé de travailler à nouveau sur le dossier « assurances ». Nous souhaitons obtenir un contrat d'assurances adapté à la situation d'une ASL. Nous contacterons pour ce faire différents assureurs.

5. Budget 2012 - achats complémentaires

Les travaux forestiers du parc à chèvres n'ont pas été aussi couteux que nous l'avions estimé dans le budget 2012. Des économies ont aussi été réalisées au niveau des piscines. Le Syndicat a décidé d'utiliser ce reliquat dans divers équipements de la ZIS (poubelle extérieure, nouvelle barrière, structures de jeux enfants...) et du Club-House (vaisselle complémentaire, porte-cintres, cendriers d'extérieur...)

Le Secrétaire Patrick LAGUIONIE